

Métadonnées: Guide de consommation du poisson de l'Ontario - base de données des mises en garde

Ce tableau fournit des informations essentielles sur les données du programme.

Titre	Guide de consommation du poisson de l'Ontario - base de données des mises en garde
Titre alternatif	Base de données des mises en garde, Tableau des mises en garde
Description	<p>Le Guide de consommation du poisson de l'Ontario est une publication bisannuelle qui fournit des mises en garde sur la consommation des poissons pêchés dans les lacs et les rivières de l'Ontario.</p> <p>Les données sur les niveaux de contaminants dans le poisson sont collectées pour évaluer les répercussions sur la santé de la consommation des poissons pêchés dans les lacs et les rivières de l'Ontario. Les concentrations de contaminants brutes sont comparées aux limites de consommation stipulées dans les lignes directrices sanitaires de Santé Canada. Grâce aux mises en garde de consommation, les Ontariens et les Ontariennes ont les renseignements nécessaires pour protéger leur santé et peuvent prendre des décisions éclairées en matière de consommation de poisson.</p> <p>Le tableau donne toutes les mises en garde générées pour la dernière édition du Guide de consommation du poisson de l'Ontario.</p> <p>Le tableau de mises en garde sur la consommation indique le nombre de repas de poisson par mois, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">• 32 repas/mois• 16 repas/mois• 12 repas/mois• 8 repas/mois• 4 repas/mois• 2 repas/mois• 1 repas/mois• 0 repas/mois <p>Les mises en garde se fondent sur des régressions des concentrations de contaminant par rapport à la longueur des poissons.</p> <p>Les mises en garde visent deux types de population :</p> <ul style="list-style-type: none">• Population Générale• Population sensible (enfants de moins de 15 ans et personnes enceintes ou qui pourraient l'être) <p>Les mises en garde concernent 13 catégories de taille, à intervalles de 5 cm chaque, allant de 15 cm (6 in) à > 75 cm (> 30 in).</p> <p>Chaque rangée du tableau contient une mise en garde (nombre de repas/mois) en association avec :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'emplacement (lac, rivière, ruisseau, etc.)• l'espèce de poisson• le type de population (générale/sensible)• la longueur du poisson (en cm)• l'année de la mise en garde• la cause de la mise en garde
Statut	En cours
Fréquence de mise à jour	Annuelle
	Nom : Dr. Satyendra Bhavsar Téléphone : 416-457-8934

Personne-ressource	<p>Courriel : fishguide@ontario.ca Organisation : Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP) Poste: Chercheuse scientifique Rôle: Personne-ressource</p>
Parties responsables citées	<p>Nom : Dr. Satyendra Bhavsar Téléphone : 416-457-8934 Courriel : fishguide@ontario.ca Organisation : Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP) Poste: Chercheuse scientifique Rôle: Personne-ressource</p>
Mots-clés	<p>Contaminants de poissons, consommation de poisson, guide du poisson, tableaux de mises en garde, mises en garde de consommation, conseil de consommation, Guide de consommation du poisson de l'Ontario, poisson, Guide de consommation de poisson gibier de l'Ontario, Guide du poisson gibier, mercure, BPC, dioxine, furanne, métaux, PFAS, surveillance environnementale</p>
Étiquettes	<p>eau, surveillance environnementale, contaminants, DSE</p>
Limitations à l'utilisation	<p>Les données sur les mises en garde sont accessibles librement au grand public à des fins de renseignements généraux et pour communiquer des conseils sanitaires sur la consommation. Pour tout projet de recherche, nous demandons une description de l'étude. Les sources des données doivent être dûment indiquées dans les publications. Nous voulons examiner tout document (articles, publications, thèses) fondé sur l'analyse de nos données avant qu'il ne soit rendu public. Il faut fournir une version électronique qui sera versée dans nos dossiers.</p>
Contraintes juridiques	<p>Les mises en garde de consommation de poisson contenues dans la couche SIG constituent de l'information du domaine public et sont accessibles librement. Le contenu du guide peut être reproduit à des fins non commerciales à condition d'en citer la source.</p> <p>Voir la Licence du gouvernement ouvert – Ontario</p>
Limites géographiques	<p>Ontario : à l'échelle de la province</p> <p>Limite à l'ouest : -95,15699 Limite à l'est : -74,30798 Limite au sud : 41,6723 Limite au nord : 56,850117</p>
Renseignements supplémentaires	<p>DISPONIBILITÉS DES DONNÉES :</p> <p>*****CARTE INTERACTIVE*****</p> <p>Les données proviennent de l'édition actuelle du Guide de consommation du poisson de l'Ontario.</p> <p>https://www.ontario.ca/fr/page/consommation-du-poisson-de-lontario</p>
Timbre dateur	<p>25 juillet 2025</p>